

# Transition Insertion 2020

## Rapport annuel 2020

### Bruxelles



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



**febrap**



# Table des matières

Préface	5
Historique et objectifs	5
Écoles participantes au projet en 2020	6
1. Chiffres de l'année 2020	6
1.1 Vue globale des jeunes suivis en 2020 dans les différents établissements scolaires	6
1.2 Répartition des élèves selon le genre	6
1.3 Répartition des élèves selon la forme d'enseignement suivi	7
1.4 Répartition des élèves selon le type de handicap suivi	8
2. Résultats des suivis et de l'orientation des jeunes	9
2.1 Élèves qui suivent un enseignement de forme 2	9
2.2 Élèves qui suivent un enseignement de forme 3	11
3. Le travail des ergothérapeutes	13
Suivis effectués par les ergothérapeutes	13
4. Actions réalisées	14
4.1. Actions spécifiques	14
4.1.1. Dans les écoles	14
4.1.2. En équipe	15
4.1.3. Les événements	18
4.1.4. Avec les ergothérapeutes	22
4.2. Tout au long de l'année	23
4.2.1 Construction du projet professionnel des jeunes	23
4.2.2 Information sur les réseaux, les structures à mobiliser	24
4.2.3 Aide à l'insertion sociale et professionnelle	25
4.2.4 Préparation à la transition de l'école au monde du travail	25
4.2.5 Concertation avec les divers acteurs de formation des jeunes et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise	26
4.2.6 Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet	27
5. Difficultés/facilités rencontrées	27
5.1. Difficultés	27
5.2. Facilités	29
6. LES COMITÉS	30
6.1 Comité d'accompagnement	30
6.2 Comité de suivi local	30
6.3 Comité pédagogique	30
7. AUTRES RÉUNIONS	31

7.1 Réunions entre partenaires	31
7.2 Formations	31
7.3 Colloques, conférences	32
8. CONCLUSION	32

## Préface

Comme chaque année, le rapport annuel permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Outre les chiffres qui expriment de manière synthétique et précise les réalités du terrain, une analyse plus qualitative est également proposée.

Basé sur les rapports d'activités de l'ensemble des référent·e·s du projet Transition Insertion 2020 et renforcé par l'expérience et les observations de la coordinatrice, le rapport annuel se veut une photographie globale des actions et résultats du projet.

Plus concrètement, la première partie expose les données chiffrées, détaillées par école, par type et forme d'enseignement suivi et par genre.

La seconde partie offre une vue générale des actions réalisées tout au long de l'année 2020 et expose les facteurs facilitants et limitants du projet.

## Historique et objectifs

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec d'autres intervenants, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service PHARE, à un projet cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce projet vise à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap le plus rapidement possible après la fin de leurs études secondaires dans l'enseignement spécialisé. Chaque école faisant partie du projet nomme un référent-coordonateur (enseignant, éducateur, ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui est chargé d'encadrer les jeunes issus de formes 2 et 3 pendant leur dernière année d'études secondaires et pendant les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

À Bruxelles, la FEBRAP assure la coordination du projet et :

- organise les réunions du comité pédagogique, qui réunit les référents-coordonateurs du projet et coordonne leur action
- organise les réunions du comité de suivi local, qui réunit les directeurs des établissements scolaires participant au projet ainsi que d'autres partenaires du projet (le service Phare, etc.)
- organise régulièrement des formations avec les principaux intervenants du secteur à l'attention des référents-coordonateurs
- participe à des réunions de suivi du projet à Bruxelles et en Wallonie
- supervise l'action des ergothérapeutes dans les ETA et la création de supports indispensables au déroulement du projet

En juillet 2018, en Région Bruxelloise, le projet a bénéficié d'un renforcement budgétaire qui a permis :

- d'engager deux ergothérapeutes en décembre 2018 et un troisième en août 2019 (depuis décembre 2020, une seule ergothérapeute assure le suivi des jeunes inscrits dans le projet)
- d'étendre le projet à l'enseignement qualifiant ordinaire pour accompagner les jeunes en formation en dernière année (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> professionnelle et technique) ainsi qu'une année après leur sortie. À ce jour, 12 écoles font partie du projet.

## Écoles participantes au projet en 2020

Saints-Jean-et-Nicolas (Schaerbeek)  
École Schaller (Auderghem)  
Ados Pilifs (Neder-Over-Hembeek)  
Institut communal professionnel des polders (ICPP Uccle)  
Institut Alexandre Herlin (Berchem-Sainte-Agathe)  
Institut Decroly (Uccle)  
Institut Charles Gheude (Bruxelles Ville)  
École Notre-Dame de Joie (Bruxelles Ville)  
La Clairière (Watermael-Boitsfort)

⇒ Soit, pour l'enseignement spécialisé, un total de 9 écoles et 12 référents-coordonateurs.

### 1. Chiffres de l'année 2020

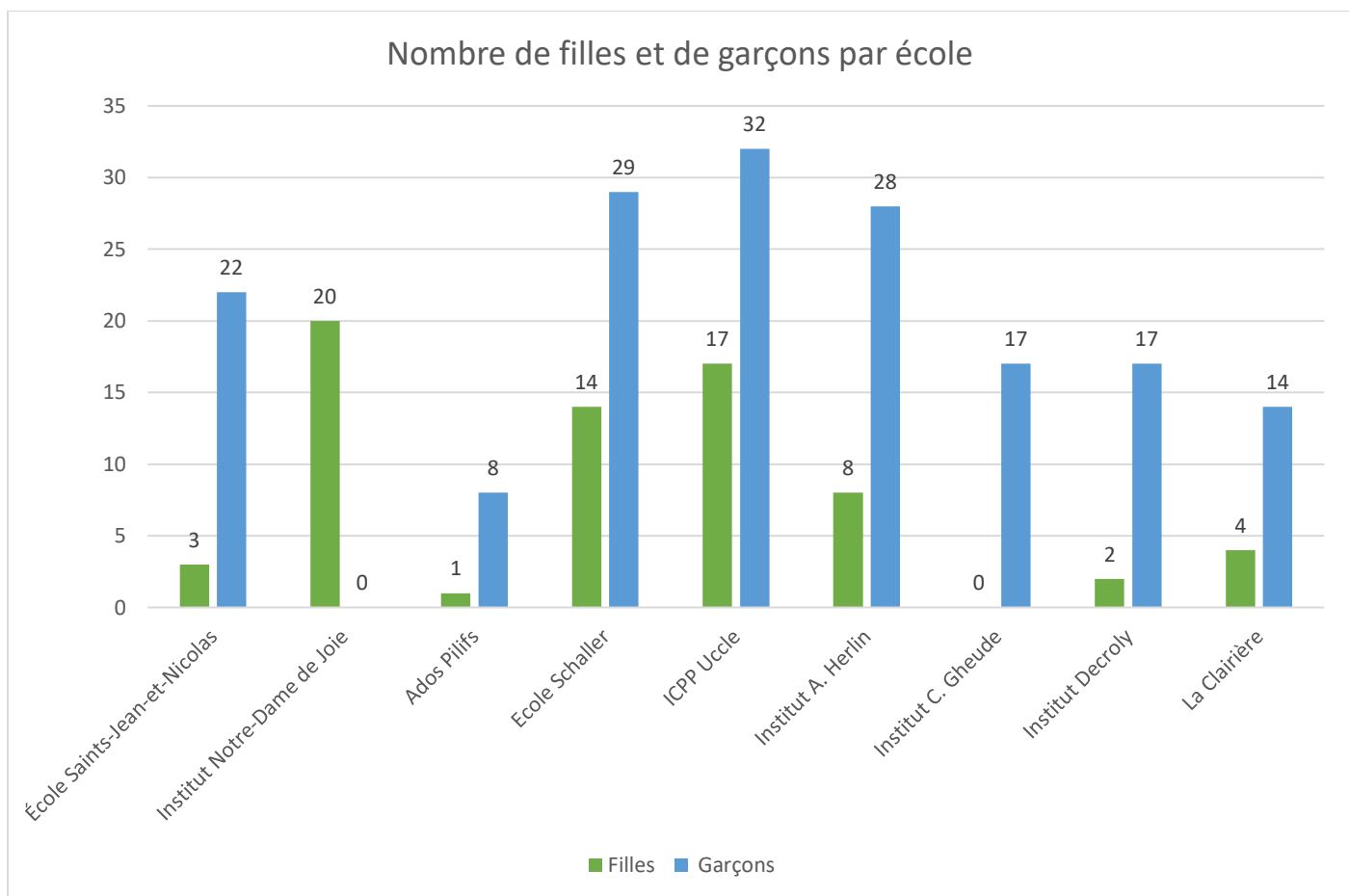
#### 1.1 Vue globale des jeunes suivis en 2020 dans les différents établissements scolaires

En 2020, le projet a accueilli 69 filles et 167 garçons pour un total de 236 élèves, soit 19 de plus qu'en 2019.

Écoles	Filles	Garçons	TOTAL
Saints-Jean-et-Nicolas	3	22	25
Institut Notre-Dame de Joie	20	0	20
Ados Pilifs	1	8	9
École Schaller	14	29	43
ICPP Uccle	17	32	49
Institut A. Herlin	8	28	36
Institut C. Gheude	0	17	17
Institut Decroly	2	17	19
La Clairière	4	14	18
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>167</b>	<b>236</b>

#### 1.2 Répartition des élèves selon le genre

Parmi ces 236 élèves, on comptabilise 29 % de filles et 71 % de garçons. La proportion reste la même d'année en année : environ un tiers des jeunes faisant partie du projet sont des filles.

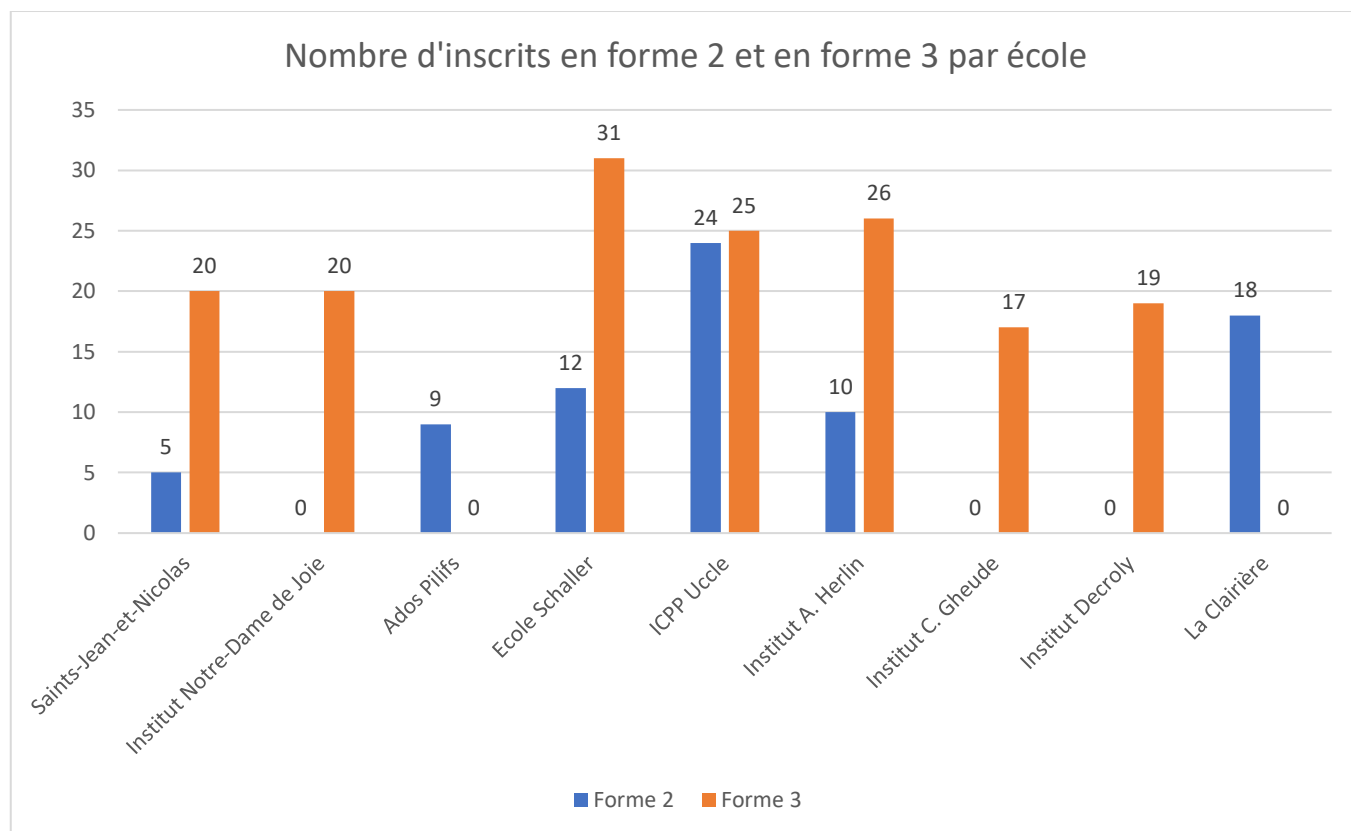


### 1.3 Répartition des élèves selon la forme d'enseignement suivi

Les graphiques ci-dessous montrent un plus grand pourcentage de forme 3 : 67 % contre 33 % en forme 2. Cette proportion reste également constante d'une année à l'autre.

Écoles	Forme 2	Forme 3	Elèves
Saints-Jean-et-Nicolas	5	20	25
Institut Notre-Dame de Joie	0	20	20
Ados Pilifs	9	0	9
École Schaller	12	31	43
ICPP Uccle	24	25	49
Institut A. Herlin	10	26	36
Institut C. Gheude	0	17	17
Institut Decroly	0	19	19
La Clairière	18	0	18
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>158</b>	<b>236</b>

### Nombre d'inscrits en forme 2 et en forme 3 par école

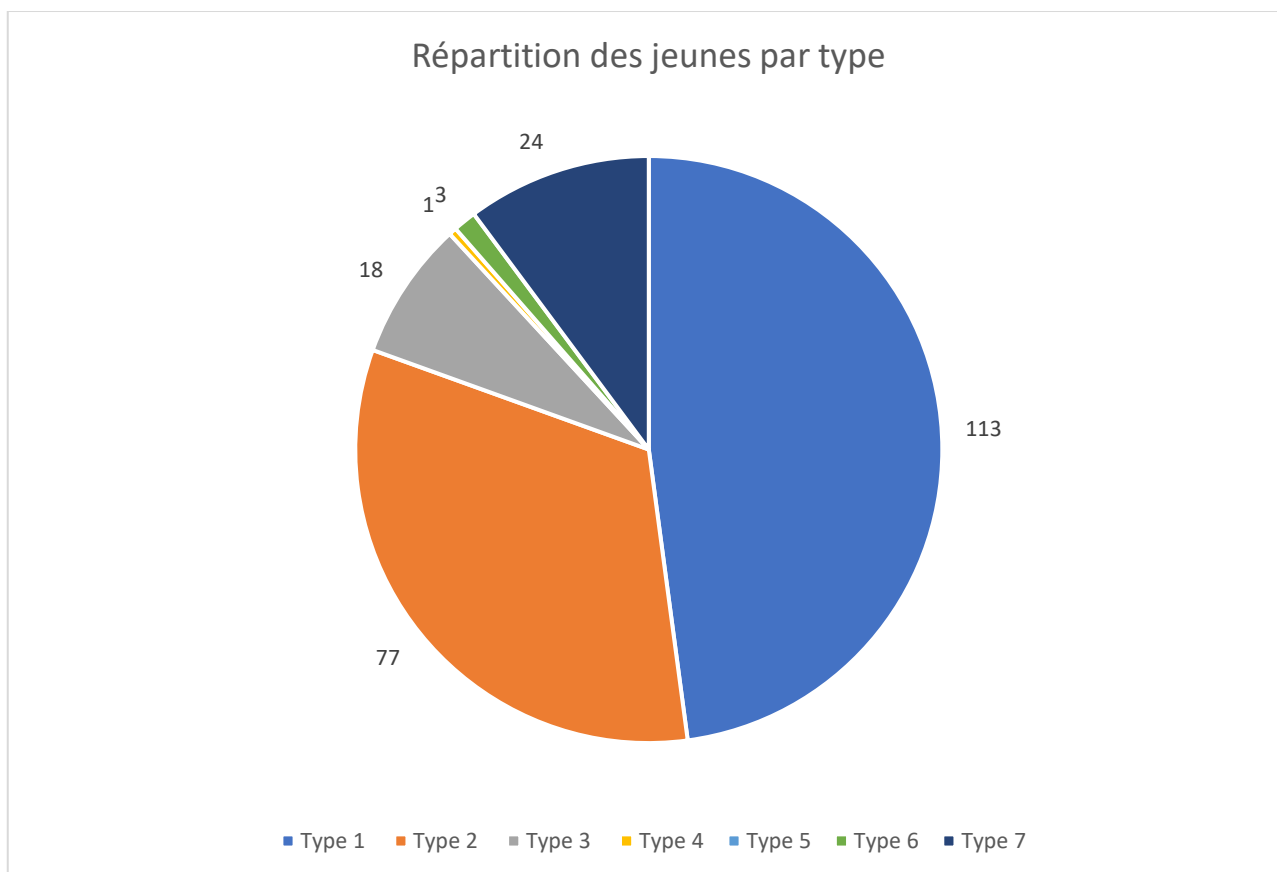


### 1.4 Répartition des élèves selon le type de handicap suivi

Le tableau ci-dessous indique que près de la moitié des jeunes inscrits au projet présente un retard mental léger (type 1), que le tiers a un retard mental modéré à sévère (type 2), que 10 % ont une déficience auditive (type 7) et que près de 8 % présentent des troubles du comportement (type 3).

Écoles	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7
Saints-Jean-et-Nicolas	20	5					
Institut Notre-Dame de Joie	20						
Ados Pilifs		9					
École Schaller	31	11		1			
ICPP Uccle	24	25					
Institut A. Herlin		9				3	24
Institut C. Gheude	17						
Institut Decroly	1		18				
La Clairière		18					
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>77</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>24</b>





Petit rappel sur les types de handicaps<sup>1</sup> :

- Type 1 : arriération mentale légère
- Type 2 : arriération mentale modérée ou sévère
- Type 3 : troubles caractériels et/ou de personnalité
- Type 4 : déficience physique (handicap moteur)
- Type 5 : enfants malades (type organisé en milieu hospitalier)
- Type 6 : déficience visuelle (aveugles et malvoyants)
- Type 7 : déficience auditive (sourds et malentendants)
- Les troubles DYS sont dorénavant répartis dans les autres types

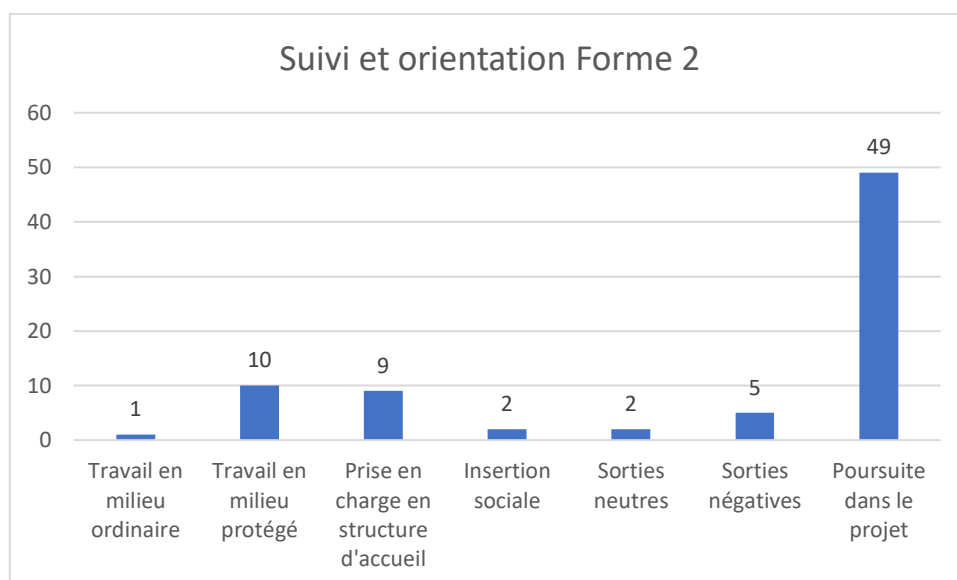
## 2. Résultats des suivis et de l'orientation des jeunes

### 2.1 Élèves qui suivent un enseignement de forme 2

En 2020, les effets de la pandémie – sur lesquels nous reviendrons plus loin – se sont fait sentir sur le suivi et l'orientation des jeunes.

En effet, si le nombre de prise en charge en structure d'accueil (+4) et de poursuite dans le projet (+4) a légèrement augmenté (tout en gardant les mêmes proportions qu'en 2019), le travail en milieu ordinaire (-1), en milieu protégé (-2) et en insertion sociale (-3) a diminué. Par ailleurs, des sorties neutres et négatives sont réapparues cette année.

<sup>1</sup> Consulté sur le site internet [pro.guidesocial.be](http://pro.guidesocial.be) (6 mai 2020)



Soit :

Travail en milieu ordinaire	1,3%
Travail en milieu protégé	12,8%
Prise en charge en structure d'accueil	11,5%
Insertion sociale	2,6%
Sorties neutres	2,6%
Sorties négatives	6,4%
Poursuite dans le projet	62,8%

Et plus précisément :

	Forme 2
<b>Insertion socioprofessionnelle</b>	
<i>Travail en milieu ordinaire</i>	
Contrat de travail en INTERIM de longue durée	1
<i>Travail en milieu protégé</i>	
Contrat de travail en ETA	4
Convention CAP en ETA	6
<i>Prise en charge en structure d'accueil</i>	
Intégration en centre de jour, service résidentiel pour adulte handicapé, logement supervisé	9
<b>Insertion sociale (avec accompagnement)</b>	
Capacité à se rendre chez Actiris, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	2
<b>Sortie neutre</b>	
Accord du service PHARE pour un CAP, un CFP	1
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (SPF)	1
<b>Sortie négative</b>	
	5
<b>Poursuite dans le projet</b>	
	49
<b>Nombre d'élèves en forme 2</b>	<b>78</b>

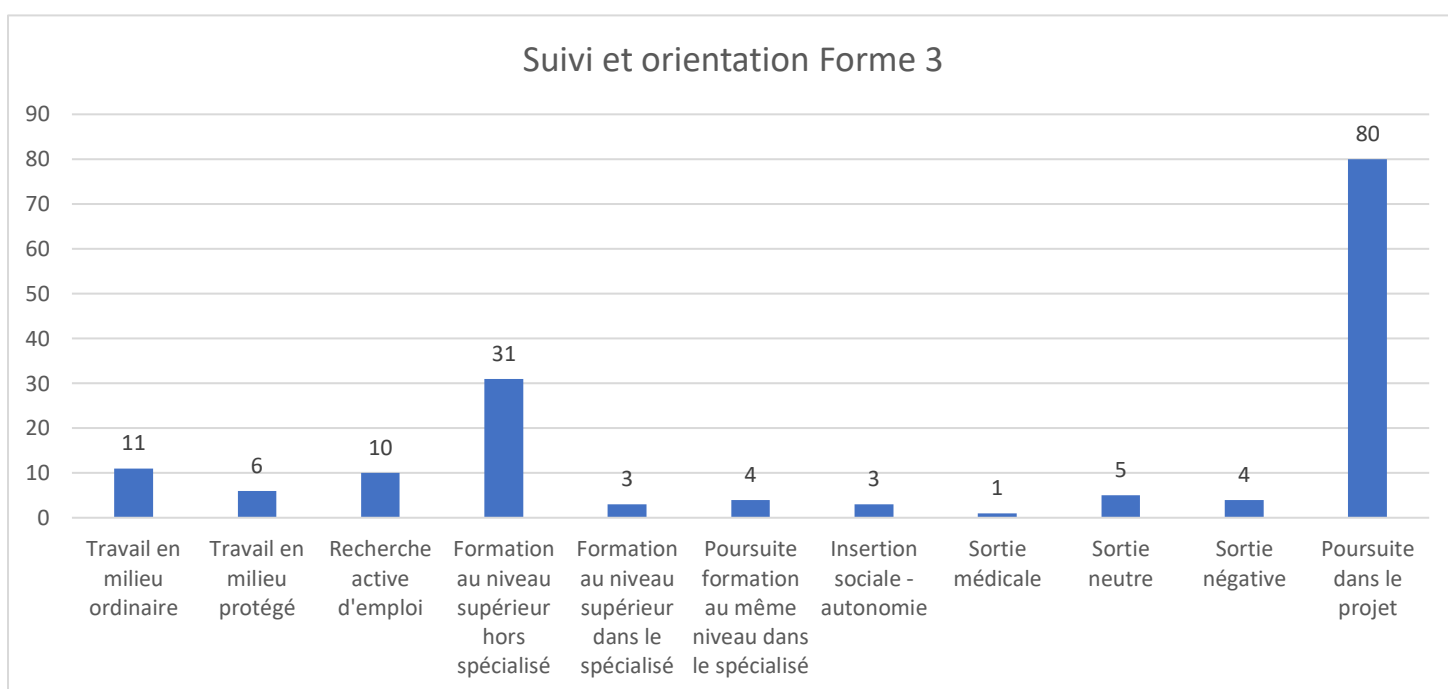
## 2.2 Élèves qui suivent un enseignement de forme 3

Les élèves inscrits en forme 3 ont aussi souffert des conséquences de la crise sanitaire. En effet, malgré un nombre plus élevé d'inscrits dans le projet (158 en 2020 contre 145 en 2019), le nombre de contrats de travail décrochés a diminué : 11 dans l'ordinaire et 6 en ETA contre 17 et 10 l'année passée.

Puisque l'ordonnance bruxelloise du 2 février 2017 impose aux pouvoirs locaux un quota de 2,5% d'emplois réservés aux personnes handicapées, les référents sont de plus en plus en contact avec les administrations communales. Cette initiative a permis de trouver quelques stages et emplois pour les jeunes, même si elle a été fortement freinée par le contexte sanitaire.

Comme en 2019, 31 élèves ont été dirigés dans une formation au niveau supérieur hors du circuit spécialisé cette année. Ces jeunes avaient les capacités pour entamer ce genre de formation, soit en intégration dans l'enseignement ordinaire professionnel, soit dans des centres de formation.

Le nombre de sorties en insertion sociale et neutre reste les mêmes que l'année passée, mais le nombre de sorties médicales (+1) et négatives (+2) a augmenté. Enfin, la moitié des jeunes poursuivis dans le projet contre 41 % l'année dernière, symptôme d'un marché de l'emploi ébranlé par la pandémie.



Travail en milieu ordinaire	7,0%
Travail en milieu protégé	3,8%
Recherche active d'emploi	6,3%
Formation au niveau supérieur hors spécialisé	19,6%
Formation au niveau supérieur dans le spécialisé	1,9%
Poursuite formation au même niveau dans le spécialisé	2,5%
Insertion sociale - autonomie	1,9%
Sortie médicale	0,6%
Sortie neutre	3,2%
Sortie négative	2,5%
Poursuite dans le projet	50,6%

Et plus précisément :

	Forme 3
<b>Insertion socioprofessionnelle</b>	
<i>Travail en milieu ordinaire</i>	
Contrat de travail à durée indéterminée	3
Contrat de travail à durée déterminée	5
CAP PHARE en milieu ordinaire	3
<i>Travail en milieu protégé</i>	
Contrat de travail en ETA (sans qualification)	6
<i>Recherche active d'emploi</i>	
Après obtention de la qualification	9
Sans qualification	1
<b>Poursuite formation au niveau supérieur</b>	
<i>Formation hors spécialisé</i>	
Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	22
Orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	7
Recherche active de formation complémentaire avec accompagnement	2
<i>Formation dans le spécialisé</i>	
Poursuite d'une formation autre que scolaire	3
<b>Poursuite formation au même niveau dans le spécialisé</b>	
Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	1
Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre formation	2
Poursuite de la précédente formation	1
<b>Insertion sociale (autonomie)</b>	
Capacité à se rendre chez Actiris, aux agences locales emploi, à la mutuelle, etc.	2
Convention de volontariat	1
<b>Sortie médicale</b>	
<b>Sortie neutre</b>	
Suivi par un service d'accompagnement	1
Inscription chez Actiris	4
<b>Sortie négative</b>	
<b>Poursuite dans le projet</b>	
<b>Nombre d'élèves en forme 3</b>	<b>158</b>

### 3. Le travail des ergothérapeutes

Grâce au financement supplémentaire dont nous bénéficions depuis début décembre 2018, trois ergothérapeutes ont rejoint le projet dans le but de renforcer l'accueil et l'accompagnement des jeunes stagiaires et nouveaux entrants en ETA.

Nous avons en effet constaté que les nouveaux stagiaires ou travailleurs étaient, la plupart du temps, accueillis dans les ETA par le service social, puis très rapidement mis au travail sous la supervision d'un moniteur qui, lui-même, manquait souvent de disponibilité pour accueillir ces nouveaux arrivants dans les meilleures conditions.

Les missions des ergothérapeutes sont nombreuses :

- Liens étroits avec les référents-coordonateurs et conseils concernant les emplois vacants en ETA, les postes de travail qui pourraient correspondre au projet professionnel de l'élève, etc.
- Premières prises de contact avec les élèves au sein des établissements scolaires afin d'assurer le lien et de les rassurer lors de leur entrée en ETA
- Préparation du calendrier de stages en accord avec les écoles et les ETA, et ce afin de pouvoir assurer le meilleur suivi possible pour chaque élève concerné
- Accueil des nouveaux entrants dans les ETA (stagiaires et travailleurs)
- Accompagnement des nouveaux entrants afin qu'ils comprennent les codes de l'ETA et du travail en équipe, les règles de vie au travail
- Renforcement des gestes et des codes à acquérir au sein des écoles via des observations en ETA
- Réalisation de fiches pour la construction de matériel, d'une liste du matériel à prendre pour réaliser une tâche, de procédures d'utilisation de certains outils, etc.
- Modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration et l'autonomie du stagiaire
- Conseiller les ETA sur l'achat de matériel pour améliorer le bien-être au poste de travail
- Élaboration d'outils pratiques à destination des établissements scolaires et des ETA
- Rédaction d'un bilan ergothérapeutique réalisé après chaque stage ou période d'adaptation (nouvel engagé)
- Sensibilisation des employeurs et des équipes de production aux capacités et aux difficultés du jeune pour faciliter son engagement
- Participation aux réunions de suivi pédagogique
- Suivi des démarches administratives liées au projet
- Collaboration avec le chargé de projet Bien-être et Formation en vue d'établir des outils pratiques à destination des établissements scolaires et des services d'encadrement des ETA (évaluation, suivi, etc.)

Suivis effectués par les ergothérapeutes

En 2020, les ergothérapeutes ont suivi 78 stagiaires et nouveaux engagés ; beaucoup moins qu'en 2019. En effet, la crise sanitaire liée au COVID19 a empêché les ETA d'accueillir des stagiaires pendant de longs mois, d'engager de nouveaux travailleurs et d'accueillir les ergothérapeutes pour les suivis. Toutefois, comme l'année précédente, leur travail a favorisé certains engagements en mettant en valeur les qualités et les compétences des jeunes.

Stagiaires		Nouveaux engagés	
Suivi des stagiaires TI 2020	24	Suivi des engagés en CDD/CDI	34
Suivi des stagiaires hors projet TI 2020	13	Suivi des engagés en CAP	11
<b>Total des stagiaires suivis</b>	<b>37</b>	<b>Total des engagés suivis</b>	<b>45</b>
Stagiaires suivis engagés : 7 TI 2020			
<b>Total des suivis (stagiaires et nouveaux engagés) : 82</b>			

## 4. Actions réalisées

### 4.1. Actions spécifiques

Malgré un excellent départ pour 2020, la pandémie qui sévit depuis mars et les confinements successifs qu'elle a entraînés ont fortement ralenti les activités liées au projet.

Plusieurs écoles ont adopté une forme hybride d'enseignement : les élèves, répartis en bulles, alternaient une semaine à l'école et une semaine à la maison. D'autres ont continué uniquement à distance. À noter qu'une école a créé un système de garde pour les jeunes qui ne pouvaient pas rester à la maison en raison des métiers exercés par les parents.

Pour accueillir les élèves sur place, les écoles ont mis à disposition des élèves et des enseignants des masques, du gel hydroalcoolique, des cloisons transparentes, etc. Les rencontres ont eu lieu de manière individuelle. Pour travailler à distance, les référents ont dû trouver des manières efficaces de communiquer avec leurs jeunes (Smartschool, appels téléphoniques, SMS, WhatsApp, visioconférences, réseaux sociaux).

Dans ce contexte, les référents ont fait leur possible pour maintenir le lien avec les jeunes, être à leur écoute et les motiver. Certains se sont tournés vers les recommandations du dispositif JEEP et de la cité des métiers pour être conseillés sur la manière d'assurer le suivi des jeunes. D'autres ont aussi pris le temps d'informer leurs jeunes sur la crise sanitaire : explications sur le virus, le confinement, les gestes barrière, etc.

Malgré tous ces efforts, les conséquences de la pandémie sont lourdes. Les entreprises (ordinaires et ETA), dont les activités ont fortement ralenti, ont fermé leurs portes aux stagiaires et ont très peu recruté. Les animations ont également été annulées. Beaucoup de partenaires ne proposaient plus que des échanges par mail, un mode de communication peu adéquat pour les jeunes de l'enseignement spécialisé. Les référents ont donc dû batailler pour maintenir le contact avec les entreprises et les partenaires et ont régulièrement dû réorienter ou postposer les projets de leurs jeunes. De ce fait, il est devenu très compliqué de mobiliser ces derniers autour d'un projet d'insertion socioprofessionnelle qui leur paraît encore plus abstrait qu'auparavant.

Enfin, de nombreux jeunes sont restés dans leurs familles et ne sont pas revenus à l'école en septembre 2020. Les cas de décrochage ont augmenté. Le retour à la normale sera long et difficile et le rôle des référents-coordonateurs sera crucial pour les aider à relancer leur projet d'insertion socioprofessionnelle.

#### 4.1.1. Dans les écoles

Une école accueillant des jeunes de forme 2 a adapté ses pratiques pédagogiques à partir d'observations faites en ETA et en centre de jour afin de s'assurer que ses jeunes sortent avec les compétences indispensables à la vie en société et en entreprise de travail adapté. Elle a aussi créé un blog sur la transition vers la vie adulte destiné aux parents, une ligne du temps qui montre aux jeunes et à leurs parents les démarches qu'ils doivent réaliser à partir de 17 ans, et un répertoire des milieux d'accueil après l'école.

Une autre école a ouvert une cellule d'insertion professionnelle afin que tous les élèves de dernière année voient leur projet validé et reçoivent de l'aide dans leurs démarches. Cette cellule est composée de la coordination pédagogique, des chefs d'ateliers, d'un.e assistant.e social.e, du centre psycho-médico-social et des professeurs de sciences sociales.

D'autres écoles ont mis en place un projet de collaboration avec les ETA afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des étudiants de forme 2. Le personnel de l'école a ainsi pu prendre connaissance des attentes

des ETA quant aux savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables en entreprise. Lorsque le contexte sanitaire le permettra, certains de leurs jeunes pourront visiter dans une ETA avec un professeur et travailler une journée avec les ouvriers afin de tester si ce milieu leur convient.

Une école a organisé une vidéoconférence avec Actiris afin que leurs jeunes puissent poser des questions à la personne de contact et ainsi démystifier cette institution. Elle a aussi mis en place trois matinées d'animation avec le service JEEP sur le thème de l'insertion socioprofessionnelle.

D'autres ont démarché auprès d'entreprises ordinaires et publiques pour essayer de placer leurs jeunes en stage (maisons communales, CPAS, Police, restaurants, etc.).

#### 4.1.2. En équipe

L'année 2020 se démarque par la création en équipe de trois supports à destination des jeunes de formes 2 et 3 et des professionnels qui les accompagnent dans la création et la réalisation de leur projet socioprofessionnel.

- **Websérie « Mon métier ? »** : en 2019, les référents avaient émis le besoin de supports permettant aux jeunes de mieux visualiser l'environnement de travail et certains métiers. Une équipe a donc été mise en place pour élaborer ce projet et quatre vidéos ont ainsi vu le jour (jardinier, manutentionnaire : secteur alimentation, aide logistique et commis de cuisine de collectivité), complétées par une vidéo explicative sur le CV. Nous comptons continuer ces vidéos en 2021 dès que le contexte sanitaire le permettra.

#### WEB-SERIE "MON METIER"



- **Brochure présentant les ETA en « FALC »** : Cette brochure présente une carte des ETA bruxelloises, un descriptif des secteurs présents dans chaque ETA ainsi que les coordonnées pour les joindre. Elle a été rédigée en respectant la méthode Facile À Lire et À Comprendre afin d’être accessible aux jeunes de forme 2.





- **Guide de la transition** : les coordinateurs des trois zones du projet (Bruxelles, Liège et Namur-Brabant Wallon) ont rédigé un guide à destination des professionnels de la transition de l'école à la vie adulte. Ce document regroupe les outils développés par les référents durant ces dernières années. Il est construit comme suit : les concepts de la transition, les parcours de forme 2 et de forme 3 et, enfin, les 35 outils développés par les écoles (et où les trouver). Ces outils sont répartis en 4 thématiques : orientation, autonomie/bien-être, emploi/vie adulte, outils partenaires.



#### 4.1.3. Les événements

##### 18 février 2020 : Le Salon des Possibles

# LE SALON DES POSSIBLES

Mon projet après l'école



L'édition 2020 du « Salon des possibles : mon projet après l'école » s'est déroulée le 18 février à BeHere.

La présence d'une quarantaine d'associations de terrain travaillant dans le secteur de la transition après l'école a permis à près de 600 jeunes de s'informer sur leurs possibilités d'insertion socio-professionnelle (emploi, formation, volontariat, services d'accompagnement, etc.).

Cet événement était principalement destiné aux élèves des écoles d'enseignement spécialisé (forme 2 et forme 3) et de nombreux professeurs, parents et accompagnateurs y ont également participé.



Cet événement a été coorganisé par le projet Transition Insertion 2020, la FEBRAP et le Service PHARE. Ensemble, nous avons organisé la journée et élaboré les supports qui ont permis aux jeunes et aux équipes pédagogiques de profiter de l'événement. Trois brochures (forme 2, forme 3 et professionnel) ainsi qu'un guide pratique ont été rédigés et imprimés.



### Des services peuvent t'aider à trouver un travail.

#### • Les Services d'accompagnement vers l'emploi

Les services d'accompagnement proposent de t'aider pour ta recherche d'emploi.

Ces services travailleront avec toi. Ils verront ce qui est facile ou difficile pour toi.

- **Le Bataclan** [www.bataclan.be](http://www.bataclan.be)
- **La Braise** [www.labraise.org](http://www.labraise.org)
- **Diversicom** [www.diversicom.be](http://www.diversicom.be)
- **Info-Sourds de Bruxelles** [www.infosourds.be](http://www.infosourds.be)
- **La Ligue Braille** [www.braille.be](http://www.braille.be)
- **La Maison des Pilifs** [www.maisondespilifs.be](http://www.maisondespilifs.be)
- **Ricochet** [www.ricochetasbl.be](http://www.ricochetasbl.be)
- **Saham** [www.saham.be](http://www.saham.be)
- **Sapham** [www.asah.be/services\\_sapham](http://www.asah.be/services_sapham)
- **Le Service d'accompagnement de Bruxelles** [www.sabx.be](http://www.sabx.be)
- **SISAHM** [www.sisahm.one](http://www.sisahm.one)
- **Trait d'Union** [www.trait-d-union.net](http://www.trait-d-union.net)
- **Transition** [www.transitionasbl.be](http://www.transitionasbl.be)
- **La Vague** [www.la-vague.be](http://www.la-vague.be)

• **Les missions locales pour l'emploi** peuvent t'aider à chercher un emploi ou une formation.

Il y a 9 missions locales pour l'emploi dans la région bruxelloise :

à Bruxelles-Ville, Molenbeek, Anderlecht, Forest, Saint-Gilles, Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode, Etterbeek et Ixelles.

### Les aides pour travailler dans le milieu ordinaire.

#### • Le stage de découverte.

C'est un stage pour découvrir et essayer un métier.

Le stage peut durer entre 1 et 20 jours.

Avant le stage, tu signeras un contrat avec l'employeur et le Service PHARE.

Tu ne gagneras pas d'argent pendant ton stage. Mais si tu as des allocations, tu les garderas.

9



### LES MISSIONS LOCALES POUR L'EMPLOI

Il y a 9 missions locales pour l'emploi en Région bruxelloise. Leur mission est d'aider les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'une formation professionnelle ou d'un emploi.

### LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Plusieurs services d'accompagnement proposent de l'aide pour toutes les démarches de la recherche d'emploi. Cette aide est personnalisée, c'est-à-dire qu'elle sera parfaitement adaptée à toi, à tes souhaits, tes besoins, tes capacités, tes forces et tes difficultés.

#### Voici la liste des services d'accompagnement vers l'emploi :

- **Le Bataclan**, [www.bataclan.be](http://www.bataclan.be)
- **La Braise**, [www.labraise.org](http://www.labraise.org)
- **Diversicom**, [www.diversicom.be](http://www.diversicom.be)
- **Info-Sourds de Bruxelles**, [www.infosourds.be](http://www.infosourds.be)
- **La Ligue Braille**, [www.braille.be](http://www.braille.be)
- **La Maison des Pilifs**, [www.maisondespilifs.be](http://www.maisondespilifs.be)
- **Ricochet**, [www.ricochetasbl.be](http://www.ricochetasbl.be)
- **Saham**, [www.saham.be](http://www.saham.be)
- **Sapham**, [www.asah.be/services\\_sapham](http://www.asah.be/services_sapham)
- **Le Service d'accompagnement de Bruxelles**, [www.sabx.be](http://www.sabx.be)
- **Sisahm**, [www.sisahm.one](http://www.sisahm.one)
- **Trait d'Union**, [www.trait-d-union.net](http://www.trait-d-union.net)

**Transition**, [www.transitionasbl.be](http://www.transitionasbl.be)

**La Vague**, [www.la-vague.be](http://www.la-vague.be)

### LES AIDES POUR TRAVAILLER DANS LE CIRCUIT ORDINAIRE

En tant que personne en situation de handicap, c'est parfois difficile de trouver de l'emploi dans des entreprises ordinaires. Pour t'aider, il y a des aides d'ACTIRIS et des aides du Service PHARE.

#### L'ATTESTATION ACTIVA.BRUSSELS « APTITUDE RÉDUITE »

Si tu as cette attestation, ton employeur paiera seulement une partie de ton salaire, et cela pendant une période de 3 ans. Le reste sera payé par le même organisme qui paie les allocations sociales (la CAPAC ou le syndicat). Donc pour toi, c'est pareil : tu gagneras la même chose. Mais pour ton employeur, c'est un gros avantage, et ça peut l'encourager à t'engager !

Pour obtenir l'attestation ACTIVA.BRUSSELS « aptitude réduite », tu dois être demandeur d'emploi depuis au moins 1 jour. En plus, tu dois :

- soit être inscrit au Service PHARE ;
- soit avoir une attestation générale de handicap de la DGPB (SPF Sécurité sociale) ;
- soit remplir les conditions médicales qui te donneraient le droit aux allocations de remplacement de revenus ou à une allocation d'intégration ;
- soit bénéficier d'allocations familiales majorées en raison d'une incapacité physique ou mentale de 66% au moins.

Pour demander l'attestation ACTIVA.BRUSSELS « aptitude réduite », il y a un formulaire sur le site

13



Voici la liste des services d'accompagnement vers l'emploi :

- Le Bataclan**, [www.bataclan.be](http://www.bataclan.be)
- La Braise**, [www.labraise.org](http://www.labraise.org)
- Diversicom**, [www.diversicom.be](http://www.diversicom.be)
- Info-Sourds de Bruxelles**, [www.infosourds.be](http://www.infosourds.be)
- La Ligue Braille**, [www.braille.be](http://www.braille.be)
- La Maison des Pilifs**, [www.maisondespilifs.be](http://www.maisondespilifs.be)
- Ricochet**, [www.ricochetasbl.be](http://www.ricochetasbl.be)
- Saham**, [www.saham.be](http://www.saham.be)
- Sapham**, [www.asah.be/services\\_sapham](http://www.asah.be/services_sapham)
- Le Service d'accompagnement de Bruxelles**, [www.sabx.be](http://www.sabx.be)
- SISAHM**, [www.sisahm.one](http://www.sisahm.one)
- Trait d'Union**, [www.trait-d-union.net](http://www.trait-d-union.net)
- Transition**, [www.transitionasbl.be](http://www.transitionasbl.be)
- La Vague**, [www.la-vague.be](http://www.la-vague.be)

## LES AIDES POUR TRAVAILLER DANS LE CIRCUIT ORDINAIRE

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent travailler dans le circuit ordinaire rencontrent souvent des difficultés à l'embauche. Des aides d'ACTIRIS et du Service PHARE peuvent favoriser l'embauche (ou le maintien au travail).

### L'ATTESTATION ACTIVA.BRUSSELS « APTITUDE RÉDUITE »

Grâce à cette attestation, l'employeur ne paiera que la moitié du salaire de la personne qu'il engage, pendant une période de 3 ans. L'autre moitié sera prise en charge par l'organisme qui octroie les allocations sociales (CAPAC ou syndicat). L'employé, lui, perçoit la même rémunération.

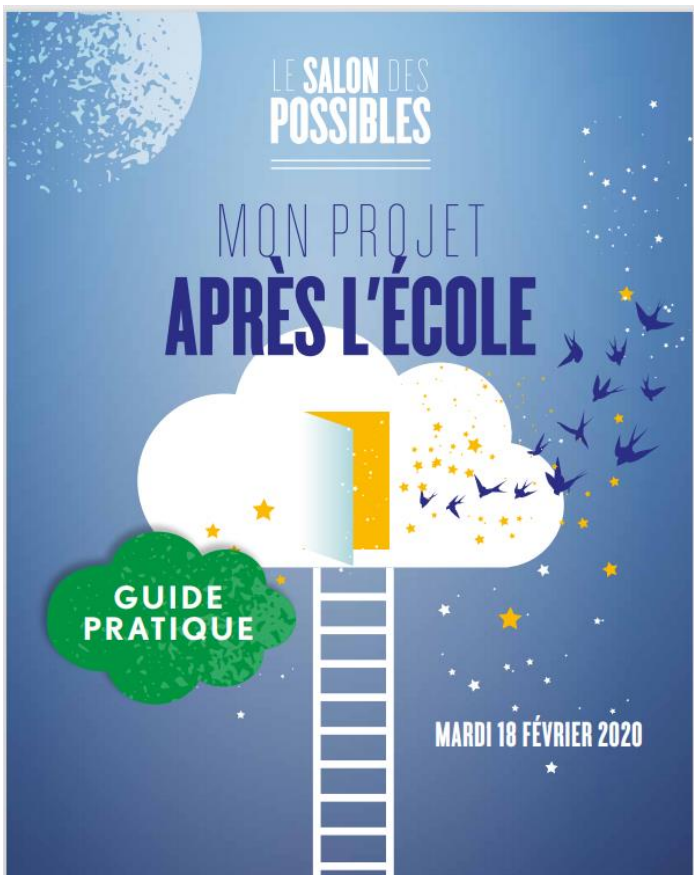
Pour obtenir l'attestation ACTIVA.BRUSSELS « aptitude réduite », il faut être demandeur d'emploi depuis au moins 1 jour. En outre, il faut :

- Soit être inscrit au Service PHARE ;
- Soit être reconnu comme personne handicapée à la DGP (SPF Sécurité Sociale) ;
- Soit remplir les conditions médicales ouvrant le droit aux allocations de remplacement de revenus ou à une allocation d'intégration ;
- Soit bénéficier d'allocations familiales majorées sur base d'une incapacité physique ou mentale de 66% au moins.


Le formulaire de demande est disponible sur le site d'ACTIRIS ou sur demande auprès d'un conseiller dans une antenne locale d'ACTIRIS. Cependant, la demande ne peut être introduite que si le demandeur est sur le point d'être engagé par un employeur : en effet, la date d'engagement doit figurer sur le formulaire. Cela signifie aussi qu'il est important, lorsque le demandeur se présente à un entretien d'embauche, d'avertir le futur employeur que cette possibilité existe.

[www.activa.brussels](http://www.activa.brussels)

14



## LES PETITS RIENS


  
 Rue Américaine, 101  
 1050 Bruxelles (Ixelles)  
 ☎ 02 54113 80  
 @ [info@petitsriens.be](mailto:info@petitsriens.be)  
 🌐 [www.petitsriens.be](http://www.petitsriens.be)  
 📍 maison d'accueil pour hommes sans abri, public défavorisé

L'ASBL Les Petits Riens est une entreprise d'économie sociale dont la mission est d'accompagner les personnes en difficulté. Elle vend des articles (vêtements, meubles, livres, objets...) de seconde main. Pour ce faire, les Petits Riens organise la collecte de dons et le tri. Avec les bénéfices des 30 boutiques de seconde main, chaque année, c'est près de 350 sans-abris qui séjournent dans 2 maisons d'accueil et 400 familles précarisées qui sont aidées par leurs services sociaux. D'autre part, ce sont près de 700 personnes en insertion qui, dans

les camions, ateliers de tri et boutiques de vente reçoivent une formation, qui leur permettra de trouver une place sur le marché de l'emploi.

### Cette association m'intéresse


J'écris ici les coordonnées d'une personne à contacter

Nom : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

## PUSH


  
 Rue des Pères Blancs, 4  
 1040 Bruxelles (Etterbeek)  
 ☎ 0488 44 15 77  
 02 737 67 41  
 @ [volontaire.push@gmail.com](mailto:volontaire.push@gmail.com)  
 🌐 [www.pushasbl.be](http://www.pushasbl.be)  
 📍 personnes adultes en situation de handicap

L'asbl PUSH accompagne des personnes en situation de handicap (tous types) vers un projet de volontariat (dans une association...). Un projet est construit sur mesure, en fonction des envies, des compétences et des besoins de la personne afin d'arriver à un volontariat épanouissant.

### Cette association m'intéresse

J'écris ici les coordonnées d'une personne à contacter

Nom : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

17

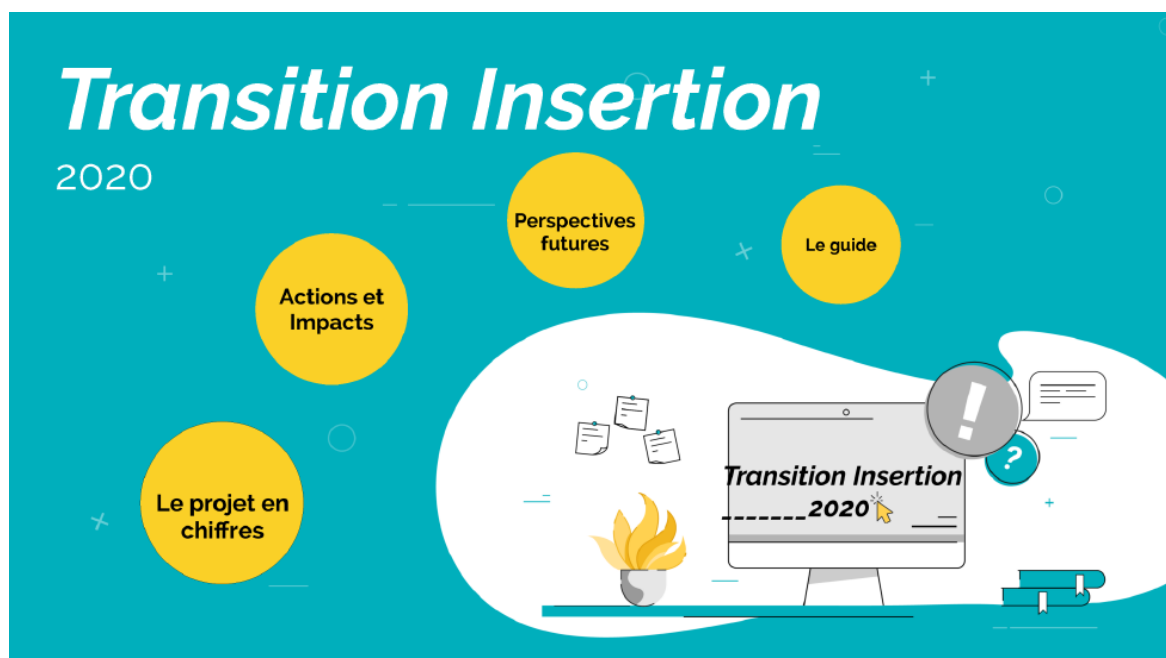


L'événement de clôture du projet a eu lieu sur Zoom et a accueilli une cinquantaine de référents-coordonateurs et de partenaires divers impliqués dans le projet.

Les chiffres du projet (plus de 4000 jeunes suivis en Wallonie et à Bruxelles depuis 2014 !) y ont été dévoilés par l'intermédiaire d'un quizz sur Wooclap.

Ensuite, les actions clés mises en place par les référents et les chargés de projet des deux régions ont été exposées, ainsi que le relevé d'impact globalisé.

Enfin, l'événement s'est terminé par une discussion sur le futur du projet et la présentation du guide de la transition scolaire présenté plus haut.





Dans le cadre du projet Transition Insertion 2020, les écoles de l'enseignement spécialisé et « Actiris Inclusive – Service Diversité » ont organisé le premier JobDay à destination des jeunes diplômé.e.s.

Cet événement avait pour but de faire se rencontrer des représentants d'entreprises (patrons, ressources humaines, etc.) et les jeunes du projet. Toutefois, à cause de la pandémie, seule la première partie du programme, à savoir la sensibilisation des entreprises ordinaires à l'emploi des jeunes en situation de handicap, a pu avoir lieu en visioconférence.

Voici le programme détaillé de la demi-journée :

- Présentation du projet Transition Insertion 2020 et Actiris Inclusive – Service Diversité
- Présentation des handicaps : qu'est-ce que la forme 3 et quels sont les types de handicaps ?
- Tips & Tricks pour rendre votre processus de recrutement et de sélection plus inclusif : du descriptif de fonction à l'intégration dans l'équipe
- Quelles sont les possibilités d'aides à l'emploi du Service PHARE et d'Actiris ?
- *Success-stories* sur l'intégration de personnes en situation de handicap dans des communes et des CPAS

Au total, 7 communes étaient présentes, ainsi qu'un Service Public Régional de Bruxelles (equal.brussels). L'approche a permis un réel dialogue entre les administrations publiques et les référents-coordonateurs, qui ont pu par la suite y placer des jeunes en stage.

#### 4.1.4. Avec les ergothérapeutes

Plusieurs projets ont été mis en place par les ergothérapeutes, en lien avec leurs fonctions :

- **Vidéos « Handicap et inclusion par le travail »** pour le site [lesmoniteurs.be](http://lesmoniteurs.be) : le site rassemble les bonnes pratiques de terrain, des conseils et des recommandations pour mieux gérer les équipes et répondre aux besoins spécifiques des travailleurs en situation de handicap. Ces vidéos abordent les thèmes suivants : adapter une tâche de travail, adapter la communication, adapter les postures au travail, accueil du nouveau travailleur.

- **Formation des moniteurs** : cette formation sur les types de handicaps vus en ETA permet d'expliquer aux moniteurs comment interagir avec les personnes en fonction de leur handicap. Ces formations proposent des exercices pratiques, des mises en situation et un espace de discussion pour permettre aux moniteurs d'échanger sur leur expérience.
- **Préparation du suivi pour un nouveau secteur (e-picking) dans une ETA** : découverte du secteur e-picking pour trouver des adaptations qui facilitent les commandes aux travailleurs, aux stagiaires et aux nouveaux engagés qui ont plus de difficultés. Test de différentes tâches de travail pour comprendre les commandes du client. Création du fichier compétences des travailleurs de l'e-picking et suivis dans ce secteur.
- Réalisation d'**affiches** sur différentes thématiques (slogans à destination des travailleurs en ETA : Équipements de Protection Individuelle, chutes, harcèlement) et **liste du matériel ergothérapeutique en ETA** pour les travailleurs, en collaboration avec la chargée du projet Bien-Être en entreprise de la FEBRAP
- Mise en place de **séances d'étirements** avant de commencer le travail et au moment des pauses pour proposer une solution aux maux de dos rapportés par les travailleurs
- **Participation aux Salons** organisés pour promouvoir l'emploi des jeunes, avec l'équipe FEBRAP et TI2020
- **Sensibilisation de certaines ETA aux spécificités de l'autisme**, leur permettant ainsi de mieux comprendre ce handicap et de prendre des jeunes en stage

## 4.2. Tout au long de l'année

### 4.2.1 Construction du projet professionnel des jeunes

Le processus de construction du projet professionnel des jeunes varie d'un établissement scolaire à l'autre. Cependant, certaines démarches sont communes à la plupart des établissements :

- Rencontre avec les parents pour présenter le projet Transition Insertion 2020 et leur proposer d'y adhérer
- Examen du PIA (plan individuel d'apprentissage)
- Travail sur la connaissance et l'estime de soi : recherches des compétences et des qualités à mettre en avant ; identification des faiblesses et des points à améliorer. Supports : tests, jeu de cartes, cercle des connaissances, techniques narratives, etc.
- Travail sur la capacité d'argumentation et l'esprit critique
- Entretiens individuels avec les jeunes pour définir leur projet socioprofessionnel et établir un plan d'action :
  - Métiers : réflexion sur le choix de la profession, ses avantages et ses inconvénients ; lecture de fiches métiers pour infirmer ou confirmer leur choix professionnel ; recherche d'emploi via les sites Internet et les agences d'intérim ; réalisation de listes d'entreprises intéressantes pour le jeune. Supports : quizz métiers, Explorama, mallette des compétences au travail, fascicules de la FEBRAP, etc.)
  - Stages : recherche de stages d'observation ou de stages spécifiques, préparation de l'entrée en stage (attitude, tenue, horaire, accompagnement aux entretiens de stage), bilans de stage (mise en lumière des éléments positifs et des points à améliorer, analyse de l'environnement de travail, projection dans l'avenir), établissement d'objectifs pour le stage suivant
  - Formations : recherche d'organismes et d'écoles qualifiantes ordinaires, contacts, inscriptions, accompagnement pour les visites, préparation aux tests
- Visites d'ETA et rencontre d'entreprises lors de Job Day et Duo Day

- Préparation au processus d'embauche : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, lecture d'un contrat de travail
- Contacts avec l'ergothérapeute du projet pour intervenir sur les lieux de stage et les entreprises qui ont engagé un jeune afin de faciliter son intégration
- Administration : structures à contacter, obligations légales, contrats, aides après l'école, etc.
- Pour les jeunes sortis de l'école : contacts pour savoir comment ils s'adaptent à la vie professionnelle et suivi des démarches administratives (PHARE, Actiris, agences d'intérim, etc.)

Les ergothérapeutes ont également aidé les jeunes dans la construction de leur projet professionnel :

- Contacts avec les référents et les services sociaux des ETA
- Entretiens individuels avec les jeunes avant leur stage ou engagement (lorsque possible)
- Prise en charge individuelle des jeunes sur le poste de travail
- Utilisation d'outils pour évaluer les besoins des jeunes, faciliter leur capacité à s'exprimer et à prendre des décisions
- Évaluation des jeunes : capacités, atouts et difficultés
- Demande de modification de l'environnement auprès des ETA (aide technique, etc.)
- Réalisation de vidéos présentant différents métiers aux jeunes

#### 4.2.2 Information sur les réseaux, les structures à mobiliser

En fonction des jeunes, de leurs attentes et de leurs particularités, les référents organisent et participent à des animations avec des organismes variés. En voici une liste non exhaustive :

- Animation Actiris : présentation de l'organisme, de la Cité des métiers et de la consultation sociale
- Animation Service PHARE : des travailleurs sociaux viennent à l'école pour présenter leurs missions et le dossier individuel informatif
- Animations collectives avec Jeep (dispositif régional visant l'amélioration de la transition des jeunes entre l'école et la vie active) : informations sur les agences d'intérim, la recherche d'emploi, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, le salaire, le chômage, l'ONEM et les organismes de paiements
- Animation réalisée par le FFI (Fonds de Formation pour les Intérimaires) sur le travail en intérim qui a permis à plusieurs jeunes de bénéficier de formations
- Visites d'EFP, recherches sur Dorifor, visites d'entreprises
- Animations collectives avec des services d'accompagnement (Trait d'Union) et des AMO qui présentent leurs activités
- Participation à des journées d'information et rencontre d'autres organismes comme les services de volontariat, Exaris, InforJeunes, Gamp, Inclusion, Fort Intérieur, etc.

De plus, le Salon des Possibles du 18 février 2020 a mobilisé bon nombre de ces partenaires et a permis aux référents et aux jeunes d'être en contact direct avec eux.

Lors des entretiens individuels et en groupe, les référents se penchent sur l'explication des mutuelles, des syndicats, des allocations familiales et d'autres aides comme le service TaxiBus proposé par la STIB.

Dans une école, un référentiel de sortie a été créé dans lequel il y a toutes les informations nécessaires et utiles où il est expliqué de manière simple et condensée les démarches administratives, les aides à l'emploi, les adresses utiles et les services s'occupant des formations. Celui-ci est mis à jour chaque année.



Quant aux ergothérapeutes, ils aident les jeunes à comprendre vers qui s'orienter en fonction du problème qu'ils doivent résoudre dans le cadre de leur stage ou de leur nouvel emploi (moniteur, assistant social, référent ou ergothérapeute).

#### 4.2.3 Aide à l'insertion sociale et professionnelle

Tout au long de l'année, des contacts et des collaborations ont été établis avec des organismes et des entreprises œuvrant dans des thématiques diverses :

- lutte contre les discriminations et accompagnement des personnes en situation de handicap : Unia pour la plus générale, et d'autres plus spécifiques au handicap (Direction Générale Personnes Handicapées, Trait d'Union, Inclusion, SISAHM, SABX, ASBL Transition, ou encore Alpha-signes, Info-Sourds et la Ligue Braille pour les handicaps sensoriels) ou à la jeunesse (Service d'Aide à la Jeunesse, AMO)
- aide aux jeunes dans leur recherche d'emploi : Service PHARE, Actiris, Exaris Intérim
- lieux de travail : ETA, administrations communales, Exki, Brico, Horeca BE pro, agences d'intérim, etc.
- activités de jour ou citoyennes : des services d'accompagnement, Les Petits Riens, Oxfam, Service citoyen et Push
- logement : MyWish
- budget : Access and Go asbl (Budget d'Assistance Personnelle)

Il est également important de connaître les aides à l'emploi pour les futurs employeurs, ainsi que toutes les démarches administratives à accomplir pour un emploi.

Les ergothérapeutes aident également les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle :

- collaboration avec les référents-coordonateurs et partage d'informations lorsque les ETA recrutent
- collaboration avec le Service PHARE
- sensibilisation des équipes d'encadrement lors de l'engagement du jeune : échanges, explications du handicap du jeune, recherche des solutions pour un accompagnement optimal

#### 4.2.4 Préparation à la transition de l'école au monde du travail

En plus des stages, qui sont les plus formateurs pour préparer au monde du travail, la transition peut être préparée d'autres manières :

- Organiser des rencontres avec les parents et distribuer des brochures sur la vie après l'école
- Prévoir des cours d'adaptation sociale et de communication, ainsi que des réunions de concertation pour favoriser l'autonomie des jeunes de forme 2
- Favoriser l'autonomie des jeunes en les laissant faire les démarches pour trouver un stage ou un emploi, s'inscrire à Actiris ou au Service Phare
- Organiser des journées découverte d'un métier
- Visiter des entreprises ordinaires, des ETA, des organismes de volontariat, des centres de jour
- Participer au Salon des Possibles, à des Job Day et des séances DUO for a Job
- Utiliser les outils et les brochures à disposition : une valise pédagogique (« Comment être un professionnel ? », FEBRAP) permet de découvrir comment s'organise une entreprise, qui sont les personnes-ressources en cas de demande spécifique, quels sont les comportements à adopter dans des situations précises (jeux de rôle)
- Rédiger un modèle de CV qui sera mis à jour par le jeune au fil de ses expériences

- Travailler le savoir-être des jeunes grâce à des jeux de rôle (entretien d'embauche, modèle SMART) et des explications sur certains codes (vestimentaires, hygiène, etc.)
- Conscientiser les jeunes à l'importance de tout ce qui entoure le monde du travail : mutuelle, logement, banque et gestion du budget, transports, etc.
- Montrer comment utiliser les outils informatiques (ordinateur, boîte mail, Internet, MS Office, etc.)

Les ergothérapeutes jouent également un rôle clé dans la transition des jeunes de l'école au monde du travail :

- Sensibilisation aux règles de vie au travail et au comportement professionnel
- Sensibilisation au bien-être au travail (protéger son dos, etc.)
- Rappel des règles de sécurité lors de l'utilisation du matériel
- Explication du fonctionnement de l'entreprise

#### 4.2.5 Concertation avec les divers acteurs de formation des jeunes et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

Les référents sont également en contact avec les professionnels impliqués dans la scolarité des jeunes, ainsi que des partenaires extérieurs aux établissements scolaires.

Lors des conseils de classe, ils présentent le projet de l'élève et discutent avec les enseignants (cours pratiques et généraux) de la viabilité du projet, du suivi des stages, de l'accrochage scolaire, des difficultés à résoudre et de la transition en tant que telle du jeune vers la vie adulte. Les enseignants peuvent ainsi proposer aux jeunes des remédiations en français ou en mathématiques, et des exercices qui leur permettent d'acquérir des compétences nécessaires à leur projet socioprofessionnel. Les référents invitent également les enseignants à prendre part aux animations et visites qu'ils organisent avec des partenaires du projet.

Les référents travaillent également en collaboration avec les centres psycho-médico-sociaux et les assistantes sociales.

Lorsque les jeunes souhaitent faire une formation complémentaire, ils entrent en contact avec les organismes de formation appropriés et accompagnent les jeunes dans leurs démarches. Ils les aident également à se préparer aux tests qui doivent être réussis pour accéder à ces formations.

Pour les stages, les référents-coordonateurs sont aussi régulièrement en contact avec les chef.fe.s d'atelier, les maîtres de stage / moniteurs et les ergothérapeutes du projet. Ensemble, ils réfléchissent à des stratégies à mettre en place pour l'intégration du jeune et à des solutions aux problèmes rencontrés. Ils évaluent également les jeunes en fonction d'objectifs qualitatifs déterminés en amont. Ces évaluations permettent ensuite d'adapter le niveau d'exigence envers le jeune et les pratiques pédagogiques mises en œuvre pour les accompagner. À l'issue de ces stages, les référents proposent aux entreprises d'engager les jeunes en CAP afin de maximiser leurs chances d'obtenir un contrat.

Grâce à des visites effectuées en ETA par les référents, certaines écoles ont pu actualiser leurs pratiques pédagogiques pour qu'elles correspondent à la vie en entreprise (respect des horaires, résolution de problèmes simples, tri alphabétique à plusieurs lettres, etc.). Les ETA ont parfois pu fournir du matériel de conditionnement aux ateliers des écoles pour leur permettre de fonctionner comme une entreprise.

Enfin, certains référents ont pour projet d'inviter d'anciens élèves – qu'ils aient trouvé un emploi ou non – dans des groupes de parole afin de partager leur expérience avec les élèves actuels et des enseignants.

Les ergothérapeutes, quant à eux, réalisent un bilan ergothérapeutique afin d'avoir une vision d'ensemble sur les forces et les limites de chaque jeune suivi, qu'ils transmettent ensuite au service social de l'ETA et aux référents-coordonateurs concernés.

#### 4.2.6 Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet

Les suivis pédagogiques permettent d'échanger sur les pratiques d'accompagnement des jeunes, de partager les ressources de chacun et d'élargir le réseau de partenaires. Grâce au travail de la coordinatrice, le projet Transition Insertion et le Fonds Social Européen gagnent en notoriété, ce qui permet une entrée en matière moins laborieuse lorsque les référents contactent des partenaires externes. Les ergothérapeutes ont également beaucoup collaboré avec le Service Phare pour la création d'aides techniques.

Depuis le renforcement, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé en entreprise de travail adapté. C'est un atout indispensable pour l'insertion des stagiaires dans le milieu du travail. En effet, grâce au travail des trois ergothérapeutes, le nombre d'engagements a fortement augmenté l'année passée, et ces chiffres auraient probablement été maintenus sans la pandémie. La collaboration avec les référents-coordonateurs est également indispensable pour une prise en charge optimale des jeunes.

## 5. Difficultés/facilités rencontrées

### 5.1. Difficultés

#### **COVID**

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, la crise sanitaire et les confinements successifs liés au COVID19 ont eu un impact considérable sur le déroulement du projet, même si les jeunes ont continué de bénéficier de l'aide des référents-coordonateurs. Les écoles ont fonctionné en mode hybride (alternance entre des cours *in situ* et à distance) ; il leur a donc parfois fallu faire preuve de beaucoup de créativité et de persévérance pour garder le contact avec les jeunes. Certaines écoles n'ont pas rouvert leurs portes aux personnes extérieures (donc pas d'animation dans les locaux) et n'ont pas autorisé les sorties. Du côté des entreprises (ETA et ordinaires), les stages et les engagements ont fortement diminué.

#### **Intérieurs**

Les équipes pédagogiques connaissent désormais mieux le projet, mais il est encore parfois difficile d'obtenir leur collaboration ou, à l'inverse, elles ont parfois tendance à faire appel aux référents pour des jeunes qui ne font pas partie du projet. Il faudrait donc faire un rappel des tâches du référent-coordonateur et du cadre du projet et davantage les impliquer dans le projet, notamment lors d'animations extérieures.

Dans certaines écoles, le PIA des jeunes n'est pas toujours complété, ce qui prive le référent-coordonateur d'un document où toutes les informations sur le jeune sont centralisées.

Les référents qui ont visité des ETA ont pu constater un écart entre ce qui est enseigné dans les écoles et les pratiques en entreprise. La liste des métiers proposés dans les écoles devrait être modernisée.

Les référents en charge de jeunes de forme 2 qui sont trop faibles pour travailler en ETA, notamment les jeunes avec des troubles autistiques, aimeraient que le projet valorise davantage d'autres sorties que le professionnel, notamment les sorties en centres de jour et par convention de bénévolat.

Les élèves majeurs en situation de décrochage scolaire sont bien souvent difficiles à contacter, un cas de figure qui s'est aggravé avec le COVID.

Plusieurs référents font face à des difficultés matérielles. Certains n'ont pas de locaux qui leur soient dédiés au sein de l'école, ce qui complique les rencontres individuelles et met à mal la confidentialité inhérente à ces entretiens. D'autres n'ont pas de WI-FI dans leur bureau, ou leur ordinateur n'a pas de micro ni de caméra intégrés, ce qui rend difficile la participation aux réunions de suivi pédagogique.

Au sein du comité de suivi pédagogique ; il est parfois complexe de concilier forme 2 et forme 3. Les référents-coordonateurs qui encadrent des élèves uniquement de l'une ou de l'autre forme ont parfois le sentiment de perdre un temps précieux dans des réunions ou des parties de réunion qui ne les concernent pas directement.

La charge administrative (fichier stagiaire, journal de bord, rapports d'activité) pèse parfois lourd sur l'emploi du temps des référents, qui préféreraient investir davantage de leur temps directement avec les jeunes. C'est particulièrement vrai pour les référents qui sont à mi-temps sur le projet.

## **Extérieurs**

Peu d'ETA ont un secteur informatique et le marché de l'emploi est assez bouché dans cette filière ; ce qui rend peu aisé le travail des référents dont les écoles proposent cette formation.

Pour certains jeunes de forme 2 de niveau plus faible, les ETA ne sont pas vraiment accessibles puisque celles-ci sont confrontées à l'économie de marché et doivent demander une bonne productivité de la part de leurs travailleurs.

Lorsqu'ils sont redirigés vers des centres de jour, les équipes sont parfois confrontées à un manque de place. Une prise en charge des jeunes plus tôt dans leur scolarité permettrait de les inscrire plus tôt sur les listes d'attente des centres de jour et donc de maximiser leurs chances de pouvoir les intégrer dès leur sortie.

Les élèves de forme 3 (types 1 et 3) n'ont pas accès à la carte d'autorisation à l'embauche et ne peuvent donc pas travailler en ETA. Or, l'environnement des entreprises ordinaires n'est pas forcément adapté ou adaptable. Il est donc essentiel de renforcer la communication sur les jeunes de forme 3, leurs capacités et leur intégration en milieu professionnel ordinaire.

Par ailleurs, quand les jeunes postulent, ils n'obtiennent pas toujours de réponse de la part des employeurs potentiels. Il est donc difficile pour les référents d'orienter et d'adapter leurs discussions avec les jeunes, pour lesquels il serait plus facile de comprendre et de rebondir face à un refus, que face à un silence.

Pour ceux qui souhaitent continuer à se former, certains tests d'entrée aux formations ont un niveau élevé, même pour des formations de remise à niveau. Cela freine l'inscription dans des centres de formation.

Par ailleurs, la régionalisation des services du secteur du handicap (PHARE/AVIQ) et de l'emploi (Actiris, Forem) n'offre que très peu de perméabilité.

Enfin, la surprotection ou au contraire le désinvestissement dont font preuve certains parents est constaté chaque année ; il est très difficile de travailler sur cette thématique.

Les ergothérapeutes ont également recensé plusieurs difficultés :

- Diminution du nombre de stages et d'engagements au sein des ETA et impossibilité de se rendre en entreprise en raison des mesures sanitaires (COVID19)
- Méconnaissance de certaines particularités sur l'élève allant en stage en ETA (ses difficultés scolaires, son projet professionnel, ses forces et ses limites vécues lors des derniers stages, etc.) du fait que les écoles ne pouvaient pas les accueillir
- Peu de contacts avec d'autres personnes que les référents dans les écoles (informations supplémentaires)
- Pas d'intervention dans l'ordinaire, cela freine l'accompagnement et l'intégration de la majorité des jeunes du projet ; mais il est à noter que les ergothérapeutes commenceront à intervenir dans les entreprises ordinaires à partir de janvier 2021.

## 5.2. Facilités

Les années d'expérience professionnelle des référents-coordonateurs, ainsi que la bonne entente et la confiance qui règne entre eux sont des facteurs facilitants importants. En effet, lors des réunions ils peuvent échanger et se conseiller sur de nombreuses thématiques. Les outils de psychopédagogie transmis aux référents par la coordinatrice sont très utiles dans les rencontres individuelles avec les jeunes et, par la suite, sur leur lieu de stage ou d'emploi.

Le suivi et la confiance des directions, les réunions de coordination avec les cheffes d'atelier, le travail en parallèle avec les professeurs ou les assistantes sociales donnent un élan positif au projet. Dans certains établissements, l'utilisation des PIA et du PIT informatique permet une communication immédiate à toute l'équipe éducative des projets mis en place.

L'organisation du Salon des Possibles, des Duo Day et des Job Day permettent aux jeunes et aux entreprises de se rencontrer et facilitent réellement l'accès à des stages, des CAP ou des engagements.

La bonne collaboration avec les partenaires du projet et les ergothérapeutes de la FEBRAP, la renommée grandissante de TI2020, l'élargissement du réseau et la curiosité des futurs employeurs, la motivation et l'implication de certains parents et élèves sont également des éléments facilitants et encourageants.

Les ergothérapeutes constatent également plusieurs éléments facilitants :

- Meilleure connaissance du réseau et des postes de travail en ETA
- Meilleure intégration du jeune en ETA par les moniteurs et les responsables de production
- Bonne collaboration avec les services sociaux, les responsables de production et les directions des ETA : de nombreuses demandes de conseils, suivis, collaboration pour des projets
- Rencontre de certains partenaires pour le bien-être au travail lors des suivis (services d'accompagnement)
- Postes de travail adaptés : tâches décomposées, proposition de polyvalence dans les tâches et les secteurs
- Remise aux normes du matériel pour les postes de travail en ETA : demandes de conseils pour mieux choisir du matériel adapté aux besoins des travailleurs
- Possibilités infinies d'innovation et de création d'outils

## 6. LES COMITÉS

### 6.1 Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Il est composé de représentants : Ministre de l'Enseignement obligatoire, des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet, de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé), de l'AVIQ, du Service PHARE, de l'EWETA, de la FEBRAP, du FOREM, d'ACTIRIS et de l'agence FSE, de la coordonnatrice du CCGPE-DGEO ainsi que le chef du projet Transition Insertion 2020.

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés dans le but d'atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

### 6.2 Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle.

Ce comité se réunit au minimum deux fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

### 6.3 Comité pédagogique

Le comité de suivi pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles réunissant les référents-coordonateurs et la coordinatrice pédagogique.

Lors de ces réunions, les objectifs de la coordinatrice pédagogique sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition Insertion 2020 »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "outils" méthodologiques

- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux.

Les 9 réunions de l'année 2020 ont permis de traiter des thèmes et de présenter les outils suivants :

- 14/01 – Explications sur le fichier stagiaire
- 3/3 – Chemin d'orientation et cartes métiers
- 5/5 – Planification de l'événement de clôture du 19 mai 2020 et du Job Day
- 9/06 – Retour sur l'événement de clôture
- 15/09 – Préparation de la nouvelle année scolaire
- 20/10 – Habiletés sociales
- 27/10 – Techniques narratives
- 24/11 – Estime de soi
- 15/12 – Gestion des émotions

Les outils de technique narrative, d'estime de soi et de gestion des émotions sont particulièrement appréciés des référents-coordonateurs, qui les utilisent lors de leurs entretiens individuels avec les jeunes.

La coordinatrice pédagogique est aussi le relais avec le CCGPE-DGEO, la FEBRAP et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires. Elle est chargée de la rédaction du rapport annuel et met tout en œuvre pour assurer la publicité du projet et l'élaboration de nouveaux partenariats. Elle participe à différents groupes de travail, colloques, matinées d'échange, etc.

## 7. AUTRES RÉUNIONS

Afin de permettre une bonne gestion du projet, la coordinatrice a veillé à s'informer, à se former et à participer à des conférences et à d'autres moments de débats.

### 7.1 Réunions entre partenaires

- De janvier à fin février 2020 : préparation et évaluation du Salon des Possibles 2020 en collaboration avec le Service PHARE
- Fin juin à octobre 2020 : préparation de la rencontre employeurs/jeunes avec Actiris Diversité, des administrations communales et des CPAS

### 7.2 Formations

**100 outils d'intervention psychoéducative** : outiller les intervenants qui travaillent auprès d'enfants et adolescents en difficulté d'adaptation. Les outils proposés visent aux habiletés sociales, l'estime de soi et la gestion des émotions.

**Méthode Félicitée** : méthode ludique et innovante pour se sentir mieux, gérer ses émotions, améliorer sa concentration et favoriser la qualité de ses apprentissages. Les référents pourront ainsi la transmettre aux élèves et instaurer ces 7 minutes par jour pour les valoriser, les aider à être plus concentrés, instaurer une relation de confiance avec eux, diminuer leur stress avant et pendant leur stage, éviter les éventuelles crises avec certains travailleurs, etc.

**Formation à l'accompagnement au changement** : via l'outil de la **Roue du changement d'Hudson**. Comprendre l'étape dans laquelle le bénéficiaire se trouve par rapport au processus du changement, en décoder les signes et l'accompagner de la façon la plus adéquate. Cette formation a permis de mettre en lumière toute une série d'outils d'accompagnement, d'orientation et de connaissance de soi.

**MOOC** : Management agile, RGPD, comportements professionnels (Forem). Lors du premier confinement, nous avons compensé le manque d'actions sur le terrain avec des lectures et des formations en ligne sous forme de MOOC (Massive Open Online Course).

### 7.3 Colloques, conférences

**Webinaire Inclusion - Ressources** (Bruxelles formation) : Ce webinaire présente des outils et des partenaires rassemblés autour de thèmes spécifiques : inclusion, droits à la formation, service d'appui à la formation professionnelle, outils pédagogiques, aides à la formation et à l'emploi, etc.

<https://bruxellesformation1.padlet.org/mvancaster/86c8plb8z3ycvhgm>

**Webinaire - Quelles perspectives pour les publics peu qualifiés post-Covid ?** (Instance Bassin EFE de Huy-Waremme) : la rencontre permettait de décrire l'état des marchés de l'emploi wallon et bruxellois et de faire des constats et des orientations concernant les travailleurs peu qualifiés. [Quelles perspectives d'emploi pour les publics peu qualifiés dans un monde post Covid? - YouTube](#)

## 8. CONCLUSION

En 2019, nous comptons 9 écoles et 217 élèves inscrits dans le projet. En 2020, nous nous réjouissons d'avoir pu accueillir un total de 238 jeunes.

Toutefois, la crise sanitaire qui a sévi pendant la quasi-totalité de l'année 2020 aura eu un impact considérable sur l'emploi des jeunes, qui passe de 41 jeunes (19 %) en 2019 à 28 jeunes (12 %) en 2020.

L'orientation vers de nouvelles formations est stable, concernant 38 jeunes (15,7 %) en 2020 contre 35 jeunes (16,1 %) en 2019, de même que les sorties en structure d'accueil, qui passent de 8 jeunes (3,7 %) en 2019 à 9 jeunes (3,8 %) en 2020.

Les sorties neutres ont quant à elles augmenté, avec 7 jeunes (2,9 %) en 2020 contre 5 jeunes (2,3 %) en 2019, de même, malheureusement, que les sorties négatives, qui sont passées de 2 (0,9 %) en 2019 à 7 (3,8 %) en 2020. Enfin, le nombre d'élèves qui sont restés dans le projet a considérablement augmenté, avec 129 jeunes (55 %) en 2020 contre 104 (48 %) en 2019, témoignant à la fois du contexte peu favorable pour l'insertion professionnelle de nos jeunes et des efforts considérables fournis par les référents-coordonateurs et les ergothérapeutes pour maintenir le lien et éviter davantage de sorties négatives.

Malgré les chiffres moins encourageants que les autres années en raison de ce contexte particulier, l'année 2020 a été riche en événements et en réalisations qui offrent aux jeunes et aux référents des supports très appréciés. D'année en année, l'accompagnement des jeunes est de plus en plus précis et adapté à leurs besoins. Grâce aux partenaires du projet, les référents-coordonateurs ont plus de facilité à orienter leurs jeunes vers un avenir taillé sur mesure. Ce travail sera bien entendu poursuivi et élargi en 2021.